

Ouagadougou, le 16 AVR 2025

N° 25-00319 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Allemand, session 2025.

Ce sont :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : ALLEMAND

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BAMOGO JULBERT	368281	B15084942	31/12/92
2°	SAM RELWENDE	358041	B15172297	31/12/90
3°	KAMBOU TOHO PASCAL	367004	B13898012	31/12/95
4°	GNANE BASSIROU AWOLOLI	321401	B9114738	25/02/91
4°	KOUDOUGOU NASSIROU	355017	B15302673	31/12/93
6°	OUBA KOUANDIA	321549	B14910863	31/12/90
6°	OUEDRAOGO FULBERT WETIDA	321316	B9513512	10/04/91
6°	DJIGUEMDE VICTOR NORAOGO	367069	B14902512	31/12/91
6°	OUEDRAOGO HAMADE	366631	B15105417	12/12/93
10°	DABIRE ANSAVI	388769	B10910173	29/08/89

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : ALLEMAND

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

